



## COMPTE RENDU DU CHSCT

DU 26 SEPTEMBRE 2017



### **1- Approbation du Procès-Verbal (PV) du 12 juin 2017**

Approbation par l'ensemble des Organisations Syndicales (OS).

### **2- Budget du CHSCT pour l'année 2017**

Rappel : 49 000 € de dépenses de l'exercice 2016 n'ont pas été réglées du fait de difficultés techniques. L'ensemble des représentants du personnel a déposé une motion demandant l'augmentation de la dotation 2017 des 49 000 € non consommées en 2016. Ces 49 000 € de dépenses ont dû être payées sur le budget de 2017. Le Budget de 2017 a donc été revu à la baisse, passant de 220 000 € à un peu plus de 170 000 €.

La Direction a donc effectué une demande budgétaire complémentaire mais n'a pas encore obtenu de réponse à ce jour, Monsieur GOSSOT enverra un mail dès que la décision du Secrétariat Général (SG) du Ministère sera connue.

En attendant, les dépenses engagées sur le budget de 2017 sont déjà de plus de 169 000 €. Il resterait en théorie 616 € à engager sur 2017 si le SG ne fournit pas une partie des 49 000 € de ce déport du budget de 2016.

Dans cette situation, les Organisations Syndicales ont rejeté une série de dépenses proposées par l'administration qui relève de dépenses de maintenance et de fonctionnement qui sont à la charge du budget de la Direction (ex : électrodes et batteries pour des défibrillateurs, sacs à dos et trolley pour les vérificateurs). En principe le CHSCT n'a pas à financer ces dépenses, même s'il l'a fait par le passé.

Le CHSCT a accepté les autres dépenses présentées relevant de son domaine tels que : des fauteuils ergonomiques, un caisson filtre pour une armoire de ventilation, les tapis de souris ergonomiques, les rampes d'escalier (DRFiP), structure de garde-corps et les supports d'écran plats.

En cas de refus du SG d'accorder l'abondement de 49 000 € mentionné plus haut, les dépenses urgentes tels le garde-corps à prolonger pour le site de Strasbourg Neudorf (+ de 6 900 €), les sièges ergonomiques INSEE et le caisson filtre pour l'armoire DOUANES pourront être payées en 2017 et imputés sur le budget du CHSCT de 2018..

Certaines dépenses comme le remplacement de faux plafonds afin de pouvoir ouvrir les stores sur le site de Strasbourg Picquart (+ de 4 300 €) seront revues lors du prochain CHSCT.

### **3- Rapport annuel des médecins de Prévention (MP) et fiches de risques professionnels**

Ce rapport annuel présentant les activités de la médecine de prévention a été exposé par le Docteur GOUDE, médecin de prévention. Il a ainsi été question des visites médicales quinquennales mais également des visites médicales à la demande des agents ou lors de la reprise d'activité.

Rappel : le Docteur JUNG et le Dr DOUNOVETZ sont parties à la retraite.

La Médecine de Prévention gère 1966 agents pour les différentes Directions.

Le Dr GOUDE rappelle que le mi-temps thérapeutique est un bon moyen de reprendre son activité après une maladie ou un accident (il n'y a plus besoin d'un arrêt de travail de 6 mois comme

auparavant).

#### **4- Point sur les suites apportées aux visites de site par l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST)**

A la demande des Organisations Syndicales (OS), l'administration de la DRFiP a mis en place il y a quelques années un tableau récapitulatif des constatations et recommandations de l'ISST lors de ces visites de sites en y mentionnant les suites données. Ce tableau récapitulatif permet de voir les réparations, améliorations qui ont été effectuées (par l'assistant de Prévention, le service logistique ou par une entreprise extérieure) et celles qui restent à engager.

La CGT a ainsi constaté que de nombreux rapports de vérification d'installation électrique (14 rapports) sur les sites ne sont pas à jour, alors qu'ils doivent être réalisés au minimum tous les deux ans. L'administration reconnaît un problème de budget pour faire réaliser ces rapports sur l'ensemble des sites occupés.

La même remarque a été formulé par la CGT quant au Dossier Technique Amiante (DTA) qui doit être présent sur chaque site et doit faire la synthèse des endroits contenant de l'amiante. Ce document est nécessaire avant toute intervention d'une entreprise pour des travaux. La CGT constate que ce document n'est pas présent sur certains sites ou pas à jour ou difficilement lisible sur d'autres.

L'administration reconnaît qu'il y a encore des travaux à réaliser sur ce point pour certains sites. L'ISST rappelle que le DTA permet d'avoir une vue globale sur la présence d'amiante sur un site et que les fiches récapitulatives (à rajouter dans le registre santé et Sécurité) permettent cette synthèse.

Solidaires rappelle que le problème des ouvrants sur le site de Schiltigheim (chute de certaines portes) n'a toujours pas été réglé. Selon l'entreprise qui a installé ces ouvrants, le problème viendrait du mauvais entretien de ces ouvrants alors que le bâtiment a été construit en 1997. L'affaire est encore en cours.

La CGT rappelle que la façade du bâtiment du Centre des Finances publiques du 35 avenue des Vosges s'effrite en de nombreux endroits (notamment les rebords de fenêtres en grès des Vosges) et que des chute de morceaux de pierre ont déjà été constatés. L'administration nous a informé que le montant des travaux de rénovation de la façade seraient conséquents (plus de 200 000 €) et devaient être financés par un compte de la Préfecture (BOP 424). La demande de travaux qui a été faite en 2017 n'a pas eu de suite favorable et avait peu de chance d'être accordée pour l'année 2018. L'administration reconnaît cependant le danger de la situation et ne s'oppose pas à effectuer les travaux de remplacement des rebords de fenêtre les plus abîmés.

La CGT rappelle également que le problème des courant d'air constatés dans certains bureaux de ce même bâtiment n'a pas encore été réglé. L'administration s'est engagée à changer les joints de fenêtres d'ici quelques mois.

Solidaires rappelle que les Douanes n'ont pas de tableau de suivi des visites de sites par l'ISST et propose qu'il en soit créé un. La directrice de la DRDDI donne son accord de principe.

#### **5- Point sur éventuels nouveaux signalements dangers graves et imminents et fiches de signalement**

L'administration a évoqué un cas de geste jugé agressif dans les locaux de la DRFiP.

#### **6- Tableau de suivi des accidents de travail**

Les accidents de travail constatés en 2017 concernent :

- pour les Douanes : des accidents de service (lombalgies, coupures, douleurs oreilles, névralgies, ...)
- pour la DRFiP et la DiRCOFi : des accidents de trajets et des accidents de service (principalement

des chutes)

- pour l'INSEE : 1 accident de trajet et 1 accident pendant une mission

L'administration informe également le CHSCT d'une action de prévention contre le diabète et le cholestérol avec la Mutuelle Fonction Publique fin novembre 2017. Cette action aura lieu dans les locaux de la DRFiP au 4 place de la République à Strasbourg et concernera les agents des différentes Directions (Douanes, INSEE, Dircofi et DRFiP ainsi que la DIRECTE) qui exercent sur la résidence de Strasbourg (communes de Illkirch, Schiltigheim et Strasbourg).

Il s'agit d'une présentation théorique d'un médecin sur ces deux sujets et les agents auront la possibilité d'effectuer un test pour le diabète et cholestérol. L'inscription se fera en ligne. De plus amples renseignements seront communiqués prochainement par l'administration.

### **7- Point sur le suivi des dossiers amiante**

INSEE : pas d'amiante détecté sur son site DOUANES : de l'amiante dans les locaux de la Direction, 11 avenue de la Liberté Strasbourg et dans le garage d'Entichement

DRFiP : de l'amiante sur de nombreux sites, mais pas de danger car il n'y a pas d'émission de fibres d'amiante. L'assistant de Prévention (AP) a encore du travail car les Dossiers Technique Amiante (DTA) ne sont pas toujours présents sur les sites (notamment quand la DGFiP est locataire) ou ils sont anciens. Les DTA doivent être renouvelés tous les 2 ans lorsqu'il y a de l'amiante sur un site.

L'Inspecteur Santé Sécurité au Travail (ISST) informe que l'encapsulage de l'amiante présent sur un site n'est plus tellement la norme et qu'on préconise actuellement plutôt le désamiantage même si ce dernier est plus onéreux.

### **8- Point sur les derniers exercices d'évacuation**

INSEE : certaines fenêtres étaient restées ouvertes, il manque des serre-files au 1<sup>er</sup> étage. DOUANES : exercices effectués sur tous les sites mais rapports parfois un peu succincts.

DRFiP : La CGT constate que tous les sites n'ont pas encore effectués d'exercice d'évacuation en 2017, certains sites n'ayant plus eu d'exercice depuis au moins deux ans (Truchtersheim, Marckolsheim, Hochfelden, ...) notamment quand le service est sur un site où sont présents d'autres administration ou entreprises. Les prochains exercices auront lieu en priorité sur ces sites.

La Direction Régionale des Douanes et Droits Indirects (DRDDI) pense adopter le système de fiche mis en place par la DRFiP pour ses rapports des exercices d'évacuation.

Le problème de la difficulté du comptage des personnes évacuées au point de rassemblement à de nouveau été rappelés par les OS et l'ISST.

Il est également prévu un exercice « grandeur nature » d'ici la fin de l'année 2017 sur un des sites de la DRFiP de la résidence de Strasbourg avec la participation des pompiers.

Un Groupe de travail (GT) « Évacuation et maintenance des extincteurs » est prévu le 20/11/2017 afin d'avancer sur ces deux points.

### **9- Questions diverses**

Monsieur GOSSOT revient sur le rapport effectué par la médecine préventive en mai 2017 et sur le contrôle de la qualité de l'air dans les locaux de la Trésorerie d'Erstein qui établit qu'il n'y a pas de lien entre les cas de cancers détectés chez les agents et le lieu de travail.

FO fait état du mécontentement des agents de la Trésorerie collectivité d'Erstein nouvellement affectés dans les locaux du Centre de Finances Publiques d'Erstein (manque de place, bruit, stores à changer).

Monsieur BOURDIER fait état d'une offre lancée auprès des prestataires de restauration pour la cantine de Saverne (réponse connue fin novembre 2017). Il rappelle également qu'en l'absence d'un agent Berkani, l'administration peut verser une subvention complémentaire pour respecter un prix

de repas d'environ 4,50 €.

La CGT fait état d'un problème acoustique au Centre des Finances de Haguenau au niveau de la double caisse à l'accueil. La Direction dit vouloir se rendre sur place et revoir la chose.

Solidaires demande quand sera effectué le nettoyage de l'annexe du 10 rue Simonis. Réponse : pour la semaine prochaine.

La CFDT demande si le dossier sur la fourniture de gilets pare-balles pour les armes lourdes (ou gilets « porte-plaques ») a avancé. L'Assistante de Prévention des Douanes informe que le recensement des besoins de ces gilets dans les différents services est en cours mais qu'elle attendait encore l'autorisation de la Direction Générale. Il en est de même pour la fourniture de gilets pare-balles adaptés à la morphologie féminine, la question a été posée à la Direction Générale.

Monsieur GOSSOT évoque la nouvelle présentation du DUERP pour la DRFiP et des réunions qui auront bientôt lieu sur les différents sites. Un questionnaire d'Evaluation des Risques, plus clair et plus synthétique selon l'administration, sera à remplir par les agents. Il sera diffusé par le chef de service prochainement et les agents auront jusqu'au 16 octobre 2017 pour y répondre (individuellement ou collectivement au sein du service). Le chef de service fera ensuite la collation de toutes ces informations d façon synthétique. L'analyse finale départementale du DUERP sera effectuée au vu des retours de ces questionnaires.

**DATES des réunions CHSCT à venir :**

Groupe de Travail « Formations » : le 20 novembre 2017 matin

Groupe de Travail « Évacuation / Extincteurs » : le 20 novembre 2017 après midi

Réunion du CHSCT : le 05 décembre 2017

La séance est levée à 17h00.

Vos représentants de la CGT :

LANGENBACHER Sylvie

STREICHER Gilles